

Chapitre 12

Programmes d'échange d'éducateurs



Qu'est-ce qu'un programme d'échange d'éducateurs?

Un programme d'échange d'éducateurs offre aux éducateurs albertains la possibilité d'enseigner dans une autre province ou un autre pays, et offre aux partenaires de l'autre pays ou province la possibilité d'enseigner en Alberta.

Comme dans le cas des échanges d'élèves, la structure et la durée des échanges d'éducateurs varient d'un programme à l'autre, mais ils ont tous un point commun, à savoir le jumelage d'un éducateur de l'Alberta avec un éducateur d'une autre région ou d'un autre pays. Ils se distinguent donc des affectations internationales d'enseignants, qui placent les enseignants albertains dans des écoles à l'étranger de manière unilatérale, et des programmes d'accueil d'enseignants, qui placent des enseignants invités au sein des autorités scolaires de l'Alberta.

Le terme « échange d'éducateurs » est utilisé volontairement pour inclure aussi bien les enseignants que les administrateurs. Les éducateurs albertains sont des éducateurs qui résident et travaillent en Alberta, et sont certifiés par Alberta Education.

Échanges d'un an

Un échange d'un an consiste habituellement en un échange de postes. En d'autres termes, l'enseignant de l'Alberta assume les responsabilités d'enseignement de son partenaire pendant un an, alors que l'enseignant reçu assume les responsabilités d'enseignement de son homologue albertain. Pendant ce type d'échange, les enseignants habitent souvent dans la maison de leur partenaire. Pour pouvoir participer à un tel échange, l'enseignant doit avoir un contrat permanent et l'accord de son directeur général et de son directeur d'école.



Pour pouvoir enseigner sans supervision dans une classe albertaine, tous les enseignants, y compris les enseignants participant à un échange, doivent être certifiés par Alberta Education. Pour faciliter les échanges d'un an, Alberta Education a une entente avec les autorités éducatives de nombreux pays et facilite la certification temporaire des enseignants qui arriveront et qui sont couverts par ces protocoles. Les autorités scolaires doivent consulter Alberta Education avant d'élaborer des programmes d'échange d'enseignants d'un an.



Échanges de courte durée

Les échanges de courte durée sont structurés de manière à faciliter l'observation au poste de travail et l'enseignement en équipe. Dans ce type d'échange, un enseignant de l'Alberta est jumelé à un enseignant d'une autre région ou d'un autre pays. Les enseignants jumelés passent une ou deux semaines ensemble en Alberta, puis une ou deux semaines ensemble à l'étranger. Les échanges de courte durée sont plus accessibles que ceux d'un an, car les enseignants albertains peuvent y participer tout en conservant leurs responsabilités d'enseignement. Pour minimiser la perturbation dans la classe de l'Alberta, la partie à l'étranger d'un échange de courte durée peut se dérouler pendant un congé scolaire ou les vacances.

Comme les enseignants albertains demeurent dans leur classe pendant l'échange, les enseignants reçus n'ont pas besoin d'être certifiés.

Pourquoi devrais-je encourager les éducateurs à participer?

Un échange d'éducateurs constitue une forme optimale de perfectionnement professionnel expérimental. De plus, un tel échange est bénéfique à plus d'un point de vue pour les communautés scolaires. Pendant qu'ils sont à l'étranger, les éducateurs de l'Alberta élargissent leur perspective sur l'éducation, ce qui les mène ensuite à réfléchir plus en profondeur à leurs propres pratiques d'enseignement et à entrevoir de nouvelles façons de faire. Les stratégies qu'ils apprennent, les connaissances qu'ils acquièrent et les compétences qu'ils développent en travaillant dans un autre pays bénéficient à leur école et à leur classe lorsqu'ils reviennent. Pendant ce temps, les éducateurs étrangers qui enseignent en Alberta amènent de nouveaux points de vue et une nouvelle expertise dans les écoles de l'Alberta. Leur présence

Lorsqu'ils sont à l'étranger, les éducateurs albertains sont des ambassadeurs. Ils rehaussent le profil international de l'Alberta et font parfois connaître leur province aux gens d'ailleurs. Les éducateurs de l'Alberta sont aussi des ambassadeurs de leur ville et de leur autorité scolaire et, à ce titre, ils sont tenus de bien représenter celles-ci en se comportant de façon responsable et respectueuse.

dans la communauté scolaire éveille celle-ci au monde et offre aux enseignants albertains l'occasion de développer et de renforcer leurs compétences interculturelles. Les échanges d'éducateurs continuent à porter des fruits même



Une célébration soulignant le 30^e anniversaire du Programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux enseignants.

Photo prise en novembre 2009.

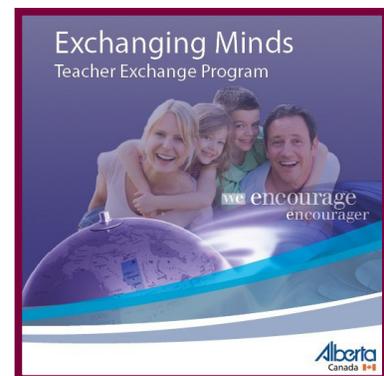
Par où commencer?

Analyser et promouvoir les programmes existants

Programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux enseignants

Alberta Education soutient les programmes d'échange d'éducateurs d'un an et de courte durée. Les participants à un échange de postes passent une année scolaire (d'août à juillet) à enseigner au Royaume-Uni ou une année civile (de janvier à décembre) à enseigner en Australie. Il est également possible d'enseigner dans d'autres provinces du Canada et, à condition de maîtriser la langue pertinente, d'enseigner en Suisse, en Allemagne ou au Danemark. Les participants à un échange de courte durée sont jumelés à un partenaire de l'Allemagne ou du Danemark. Il n'y a pas d'exigences linguistiques pour les échanges de courte durée. Pour de plus amples renseignements sur le programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux enseignants, visitez :

<http://education.alberta.ca/students/internationaleducation/teacherexchange.aspx> (en anglais seulement). Les demandes pour les échanges de longue et de courte durée, de même que le matériel de promotion et de soutien, sont présentés à l'annexe F : Programmes d'échange d'éducateurs.



Concevoir un programme d'échange

Lorsque les programmes susmentionnés ne répondent pas aux besoins de leurs éducateurs, certaines autorités scolaires choisissent de concevoir leur propre programme d'échange. Les autorités scolaires qui souhaitent élaborer un programme d'échange d'un an doivent communiquer avec Alberta Education.

Pour les autorités scolaires qui aimeraient élaborer un échange de courte durée, une approche suggérée est présentée ci-dessous. Vous pouvez également consulter la rubrique Références du présent guide.

Le rôle de l'Alberta Teachers' Association (ATA)

Les participants à un programme d'échange d'éducateurs d'un an d'Alberta Education continuent d'être employés et rémunérés par leur autorité scolaire. Pendant l'échange, les enseignants albertains demeurent membres de l'ATA et continuent de recevoir du soutien et des services de celle-ci. Ils restent également liés par le code de conduite de l'ATA.

Les enseignants étrangers participant à un échange ne peuvent pas devenir membres de l'ATA, puisqu'ils ne sont pas employés par une autorité scolaire de l'Alberta. Toutefois, ils sont liés par le code de conduite de l'ATA. Celle-ci peut également leur offrir des services gratuits.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, l'Alberta Teachers' Association fait partie des partenaires de prestation aux côtés d'Alberta Education, et elle se charge des opérations quotidiennes liées à l'administration du programme d'échange d'éducateurs.



Étapes suggérées	Exemple d'échéancier* ★
<p>1. Établir une relation avec un partenaire à l'étranger</p> <p>Nous vous recommandons de développer une relation solide avec un partenaire à l'étranger avant de mettre sur pied un échange d'éducateurs. Pour de plus amples renseignements sur la façon de trouver un partenaire à l'étranger, consultez le chapitre 10 : Partenariats scolaires internationaux.</p> <p>Pour qu'un échange d'éducateurs soit sécuritaire et réussi, il est impératif que les organisateurs se fassent confiance et puissent compter les uns sur les autres; par conséquent, les autorités scolaires sont encouragées à établir ce lien de confiance avec leur partenaire en communiquant et en collaborant à d'autres projets avant de se lancer dans un projet d'échange d'éducateurs.</p>	Années scolaires 1 et 2
<p>2. Évaluer la faisabilité</p> <p>Si vous-même et votre partenaire êtes intéressés par la possibilité d'un échange d'éducateurs, il est recommandé de mener une brève étude de faisabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiez-vous du soutien des autorités concernées? Qu'en est-il pour votre partenaire? • Y a-t-il des restrictions (p. ex., des restrictions relatives à la certification ou aux visas ou des alertes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) qui pourraient empêcher la tenue de l'échange? (Voir le chapitre 17 : Voyages éducatifs à l'étranger.) <p>À ce stade, certaines autorités scolaires envoient un représentant rencontrer l'école ou l'organisme partenaires.</p>	Année scolaire 3
<p>3. Définir les objectifs de l'échange</p> <p>Établir les objectifs de l'échange avec votre partenaire garantira que vous cherchez tous deux à atteindre des objectifs identiques (ou à tout le moins complémentaires). Les questions suivantes vous aideront à orienter votre réflexion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que souhaitez-vous que les éducateurs tirent de cette expérience? Quel est le principal objectif de l'échange? • Quelles activités vous aideront à atteindre ces objectifs? • Comment ces activités sont-elles liées aux plans de perfectionnement professionnel des participants? De quelle façon pourraient-elles bénéficier ultérieurement aux élèves et aux écoles de l'Alberta? • Comment saurez-vous si le programme a été une réussite? Prenez le temps de déterminer collectivement les indicateurs de réussite. 	Année scolaire 3

* Cet échéancier est fourni uniquement à titre d'exemple. L'échéancier peut varier en fonction de différents facteurs, notamment les objectifs des deux partenaires, les calendriers des écoles et le degré de soutien offert par l'autorité scolaire et la communauté.

4. Élaborer une proposition

Lorsque vous et votre partenaire développez la structure de l'échange d'éducateurs, prenez en considération les éléments suivants.

- Échéancier – Pour les participants, quel est le meilleur moment de l'année pour voyager? Quel sera l'impact de ce facteur sur le processus de planification?
- Dotation en personnel – Avez-vous besoin d'enseignants suppléants? Combien d'éducateurs pourront participer? Qui hébergera les partenaires lorsqu'ils seront en Alberta?
- Gestion des risques – Quelles mesures peuvent être prises pour minimiser les risques liés au voyage à l'étranger et à l'accueil des partenaires? (Voir le chapitre 17 : Voyages éducatifs à l'étranger.)

- Coûts – Combien le programme coûtera-t-il?

Évaluez le coût des éléments suivants avec votre partenaire :

- Planification de l'échange :
 - impression et photocopies
 - appels interurbains et télécopies
- Voyage à l'étranger :
 - vol
 - assurance médicale de voyage
 - assurance annulation et assurance bagages
 - documents requis pour voyager à l'étranger (passeport, visa)
 - documents requis pour enseigner à l'étranger, le cas échéant (certification, enregistrement, examens médicaux, vérifications de sécurité)
 - transport dans le pays d'accueil
 - hébergement
 - excursions et activités dans le pays d'accueil
 - repas
 - enseignants suppléants, le cas échéant
- Accueil des partenaires de l'échange :
 - transport local
 - hébergement
 - excursions et activités locales
 - repas
 - enseignants suppléants, le cas échéant
- De quelle façon vous et votre partenaire diviserez-vous les coûts ci-dessus? Comment votre autorité scolaire assurera-t-elle sa part des coûts? (Pour une liste des ressources financières potentielles, consultez le chapitre 8 : Financement.) Nous vous recommandons fortement de faire approuver cette proposition par les personnes concernées au sein de l'autorité scolaire.

CONSEILS :

Lorsque 10 personnes ou plus suivent exactement le même itinéraire de voyage, elles peuvent être considérées comme un groupe, ce qui donne droit à des rétrocessions de la plupart des agences de voyages. Par exemple, vous n'aurez pas à payer le coût intégral du vol au moment de la réservation. Pour d'autres conseils sur les voyages à l'étranger, consultez le chapitre 17 : Voyages éducatifs à l'étranger.

Année scolaire 3

5. Promouvoir le programme, recevoir les demandes et sélectionner les participants

Il existe de nombreuses façons de promouvoir un programme d'échange d'éducateurs. Voici quelques exemples :

- Demander aux administrateurs du programme de parler de celui-ci aux réunions du personnel
- Envoyer des courriels aux enseignants de l'autorité scolaire
- Organiser des séances d'information sur l'heure du diner ou après l'école

Les renseignements recueillis au moyen des formulaires de demande varient en fonction de la structure du programme d'échange. En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Alberta, vous pouvez recueillir uniquement les renseignements dont vous avez besoin pour administrer efficacement le programme d'échange d'éducateurs. Vous êtes également responsable d'assurer la confidentialité des renseignements personnels qui vous sont fournis.

La compatibilité de l'éducateur albertain et de son partenaire à l'étranger a une énorme influence sur la réussite de l'échange et la qualité de l'apprentissage en découlant. Nous recommandons à l'autorité scolaire de tenir compte des éléments suivants au moment du jumelage des éducateurs :

- affectations d'enseignement;
- sexe;
- âge;
- champs d'intérêt communs.

Les formulaires de demande pour un échange d'éducateurs albertains peuvent donner aux administrateurs une idée des types de champs qui sont inclus dans une demande (voir l'annexe F : Programmes d'échange d'éducateurs).

Année scolaire 4



A circular inset image showing a cityscape with the text 'we encourage' and 'encour'. Below the image is the title 'Programme d'échange d'enseignants' followed by a list of bullet points: 'Échangez votre poste d'enseignement avec un autre enseignant pendant un an', 'Choisissez l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suisse, le Danemark ou une autre province canadienne', and 'Demeurez à l'emploi de votre autorité scolaire en Alberta'. Below the list is the text 'Date limite pour les demandes : le 31 décembre' and contact information for Sara Coumantarakis: 'Communiquez avec Sara Coumantarakis, du programme d'échange d'éducateurs, au 780-422-5047 ou à l'adresse sara.coumantarakis@gov.ab.ca'. The logo of the Government of Alberta is partially visible at the bottom right.

<p>6. Se préparer au départ et à l'accueil</p> <p>Les éducateurs qui participent à un programme d'échange ont généralement besoin de trois formes de préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation professionnelle. La préparation professionnelle garantit que les participants sont prêts à examiner le sujet ou la spécialité avec leurs homologues. Ils connaissent le sujet et comprennent comment il est géré dans le système d'éducation de l'Alberta. Par exemple, si des éducateurs participent à un échange pour examiner collectivement la meilleure façon de soutenir les élèves du secondaire premier cycle qui passent au deuxième cycle, ces éducateurs doivent connaître les problèmes auxquels font face les élèves albertains du secondaire premier cycle, les mécanismes de soutien existants, etc. <p>Lorsqu'un échange implique que deux ou plusieurs éducateurs de l'Alberta se rendent au même endroit dans le même but, les autorités scolaires peuvent encourager les participants à se rencontrer et à partager leurs connaissances et leurs points de vue sur les questions en jeu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation culturelle. Avant d'accueillir leurs partenaires ou de voyager à l'étranger, les éducateurs devraient acquérir un certain bagage de connaissances générales en culture, en communication interculturelle et en adaptation culturelle. Des détails concernant la culture de leur partenaire (aussi appelés spécificités culturelles) devraient également leur être présentés. Les éducateurs qui ont été exposés à ce type d'information font généralement des hôtes ayant une plus grande conscience culturelle. Ils sont également capables de communiquer plus efficacement avec leurs partenaires et s'adaptent plus facilement à de nouveaux contextes culturels. <p>Vous pouvez recommander les lectures suivantes aux éducateurs qui prévoient participer à un échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Alan Cornes. <i>Culture from the Inside Out: Travel and Meet Yourself</i>, Yarmouth, ME, Intercultural Press, Inc., 2004. – L. Robert Kohls. <i>Survival Kit for Overseas Living</i>, 4^e éd., Londres, ENG, Nicholas Brealey Publishing, 2001. – Craig Storti. <i>The Art of Crossing Cultures</i>, 2^e éd., Yarmouth, ME, Intercultural Press, Inc., 2001. <p>Le chapitre 6 : Considérations culturelles, présente également des informations utiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation logistique. La préparation logistique fait en sorte que les éducateurs (et leurs administrateurs) savent ce qui se passera et à quel moment ces événements se passeront. Cette préparation aide également les éducateurs à régler certains détails pratiques, comme le contenu des bagages. Bien que les détails logistiques varient d'un programme d'échange à l'autre, le chapitre 17 : Voyages éducatifs à l'étranger, énumère certains éléments standards que les organisateurs devraient aborder à l'occasion des séances de préparation logistique. 	<p>Année scolaire 4</p>
---	-------------------------

<p>7. Mettre en œuvre le programme</p> <p>Les programmes d'échange les plus réussis sont ceux qui encouragent les éducateurs à réfléchir à leur expérience. Ainsi, les coordonnateurs voudront peut-être inclure la tenue d'un journal, des cercles de discussion ou d'autres activités du même type pour aider les éducateurs à réfléchir au cours de cette initiative.</p> <p>Pour élargir le soutien à l'égard de l'échange, vous pouvez également inviter des représentants de l'autorité scolaire, des membres de la communauté ou des médias locaux à assister ou à participer aux activités et aux événements liés à l'échange.</p> <div data-bbox="878 205 1130 684" style="border: 2px dotted #800000; border-radius: 50%; padding: 10px; display: inline-block;"> <p>CONSEIL : Encourager les éducateurs à communiquer régulièrement avec leurs partenaires d'échange entre la période d'accueil et le voyage à l'étranger peut contribuer à entretenir l'élan et l'enthousiasme à l'égard de l'échange.</p> </div>	Année scolaire 4
<p>8. Faire un retour sur le programme et l'évaluer</p> <p>Le retour sur le programme est peut-être la partie la plus importante d'un échange, mais il est souvent négligé. Nous recommandons vivement aux organisateurs d'un échange de donner aux éducateurs la possibilité de faire un retour sur leur expérience (idéalement après la période d'accueil et après le voyage).</p> <p>Le Gibbs Reflective Cycle constitue l'une des façons de structurer le retour sur le programme. Pour de plus amples renseignements sur ce cycle de réflexion, consultez : http://www2.hud.ac.uk/hhs/staffsupport/lqsu_files/Gibbs_Reflective_Cycle.pdf. Le Programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux enseignants organise également des séances de retour sur le programme pour ses échanges.</p> <p>Lorsque le programme d'échange est terminé, certaines autorités scolaires demandent aussi aux enseignants participants de soumettre un rapport décrivant comment l'échange a amélioré ou modifié leur façon d'enseigner. Dans les cas où un groupe d'éducateurs de l'Alberta a représenté une autorité scolaire à l'étranger, des plans d'action ont également été élaborés pour incorporer les leçons apprises à la pratique existante.</p> <p>La fin du programme d'échange représente aussi une période de réflexion pour ses organisateurs. (Qu'est-ce qui s'est bien passé? Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné?) Discutez-en avec votre partenaire. Pensez aux indicateurs que vous avez déterminés au début de l'échange. (Avez-vous tous deux accompli ce que vous souhaitiez? Que changeriez-vous si c'était à recommencer?)</p>	Année scolaire 4



(Enseignants ayant participé à un échange avec l'Australie; photo prise lors d'une séance d'orientation, en janvier 2010)

Conclusion

Les éducateurs sont les principaux défenseurs de l'internationalisation dans les écoles et les classes. Il est donc important qu'ils aient une vision mondiale et qu'ils comprennent les retombées positives de l'apprentissage international. Les échanges donnent aux éducateurs l'occasion de développer ces deux aspects. De plus, en amenant des éducateurs de l'étranger dans les écoles de l'Alberta, les échanges offrent aussi à la communauté scolaire l'occasion de tisser des liens avec une autre culture ou une autre région du monde. Notons que les programmes d'accueil d'élèves étrangers bénéficient à la communauté scolaire d'une manière comparable.

Les sections suivantes de ce guide peuvent également vous être utiles :

Chapitre 6 : Considérations culturelles

Chapitre 10 : Partenariats scolaires internationaux

Chapitre 17 : Voyages éducatifs à l'étranger

Chapitre 18 : Organismes de soutien et aide proposée

Annexe D : *Guide des partenariats scolaires internationaux*

Annexe F :

- Trousse de demande pour un échange d'éducateurs albertains de longue durée
- Formulaire de demande pour un échange d'enseignants de courte durée – Alberta-Danemark
- Formulaire de demande pour un échange d'enseignants de courte durée – Alberta-Allemagne
- Exchanging Minds: Teacher Exchange Program (Échanges d'idées : programme d'échange d'enseignants) (brochure)
- Exchanging Minds: Teacher Exchange Program (Échanges d'idées : programme d'échange d'enseignants) (DVD)
- Exchanging Minds: Short-term Teacher Exchange Program (Échanges d'idées : programme d'échange d'enseignants de courte durée) (fiche de renseignements)

